

Préparation à l'autorisation des travaux en hauteur : site non équipé

Objectifs

Être capable d'effectuer des travaux en hauteur en utilisant le matériel adéquat en sécurité, et en réalisant ses propres points d'ancrage.

Public Visé

Toute personne étant amenée à travailler de façon permanente ou occasionnelle en hauteur sur site non équipé nécessitant le port des EPI.

Pré Requis

- Maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé)
- Justifier d'une aptitude médicale liée au poste

Objectifs pédagogiques

Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute
Maîtriser la réalisation d'amarrages simples et irréprochables sur différents supports d'amarrage
Etre capable de sécuriser son poste de travail en utilisant le matériel adapté
Vérification du matériel utilisé
Mise en oeuvre et utilisation du matériel utilisé
Reconditionnement, stockage du matériel utilisé
Conduite à tenir en cas d'accident
Maîtrise, aisance, appréhension
Comportement adapté à l'évolution en hauteur
Utiliser les équipements individuels anti-chutes mis à leur disposition : Harnais : EN 361 ; Sous-système de liaison : EN 353-1, EN 353-2, EN 355, EN 360, EN 362 ; Points d'ancrage EN 795 : Type A, Type B, Type C, Type D

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique : exposés, questions – réponses (durée : 7 h)
Formation pratique : exercices pratiques, mise en application sur différentes situations (durée : 7 h)
Validation : attestation d'assiduité précisant le résultat des tests et l'avis sur l'autorisation de travail.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié SFETH.

Parcours pédagogique

FORMATION THEORIQUE

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Statistiques « accidents du travail », Rappel réglementaire

TRAVAUX EN HAUTEUR ET SECURITE

Moyens de protection et caractéristiques, Les mesures de prévention, Evaluation des risques, Compréhension des facteurs de chute, des forces de chocs, des tirants d'air et des pendulaires

CONNAITRE LE MATERIEL

Les systèmes de protection collective, Les harnais anti-chutes, Les différents systèmes anti-chutes : normes et applications, Normes et classes des ancrages, Les nœuds (conception, applications, utilisation)

CHOIX DES E.P.I.

Etude des risques, Point d'accrochage du harnais, Les éléments et facteurs de choix des dispositifs

MANIPULATION

Stockage des dispositifs anti-chutes, Auto contrôle des dispositifs

FORMATION PRATIQUE

Cette partie pratique est entièrement adaptée aux travaux spécifiques nécessitant le port des E.P.I. pour les travaux en hauteur par les stagiaires.

Exercices pratiques et mise en oeuvre des équipements selon la demande :

- mise en place des E.P.I.
- progression et mise en place des anti-chutes (absorbeur d'énergie, rappel automatique, flexible, rigide) en fonction des besoins
- mise en place d'ancrages mobiles et fixes
- savoir utiliser les procédures d'alerte et de secours
- la pratique et les mises en application des nœuds

Applications techniques en adéquation avec les problématiques rencontrées sur les chantiers



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM (Questionnaire à Choix Multiple) - Evaluation pratique continue

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

8 personnes maximum.